

Lyon, le 4 novembre 2019

Le recteur de la région académique Auvergne-
Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c Madame l'inspectrice et Messieurs les
inspecteurs d'académie – Directrice, directeurs
académiques des services de l'éducation nationale
de l'Ain, de la Loire et du Rhône



RECTORAT DE LYON

Direction des examens et
Concours

Bureau DEC8

Certificat de formation
générale

Affaire suivie par

Jennifer GARCIA
Téléphone
04 72 80 48 63

Roura LANGLOIS
Téléphone
04 72 80 61 97

Courriel
cfg@ac-lyon.fr

94 rue Hénon
BP 64571
69244 Lyon CEDEX 04

www.ac-lyon.fr

Objet : Certificat de formation générale – session de juin 2020 – inscription des candidats individuels

Réf. : Décret n°83-569 du 29-6-1983 modifié par le décret n°2010-784 du 8-7-2010
Décret n°2015-1929 du 31/12/2015
Arrêté du 19/07/2016

J'ai l'honneur de vous informer des modalités d'inscription du diplôme du certificat de formation générale (CFG), session 2020 :

I – Public concerné

Le CFG valide des acquis dans des domaines de connaissances générales. Il concerne des publics différents par l'âge, l'expérience, et le parcours scolaire.

Le public concerné comprend en majorité des candidats scolaires, mais l'examen est également ouvert aux **candidats individuels** (cf. annexe 1), que sont notamment :

- les candidats non scolarisés de 16 ans ou plus ;
- les candidats relevant d'un établissement privé hors contrat de l'éducation nationale ;
- les élèves en milieu pénitentiaire (maison d'arrêt, UEAJ, EPIDE...)
- les élèves scolarisés bénéficiant d'un accompagnement pédagogique spécifique selon les modalités définies par l'article 332-6 du code de l'éducation, s'ils s'inscrivent en tant que candidats individuels.

II – Organisation de l'examen

Les candidats individuels passent deux épreuves écrites et une épreuve orale :

♦ Une épreuve écrite de français d'une heure notée sur 120

Elle a pour point de départ la lecture d'un texte d'une vingtaine de lignes et comporte des exercices de compréhension du texte. Le candidat est également évalué sur un court exercice d'expression écrite.

♦ Une épreuve écrite de mathématiques d'une heure notée sur 120

Elle comporte des exercices élaborés à partir de documents ou de situations en rapport avec la vie pratique.

♦ **Une épreuve orale de 20 minutes notée sur 160**

Il s'agit d'un entretien avec un jury. L'épreuve prend appui sur un dossier préparé par le candidat au cours de sa formation (cf. annexe 2).

Cet entretien permet d'apprécier ses aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que sa capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel. Le jury évalue les compétences du candidat à partir d'une grille d'évaluation (cf. annexe 3). Il dispose également d'un nouvel outil complémentaire d'aide à l'évaluation (cf. annexe 4).

➤ **Pour être admis, le candidat devra obtenir un total minimum de 200 points sur 400.**

III – Modalités d'inscription

Les inscriptions à l'examen du CFG s'effectuent sur l'application CYCLADES, accessible via le portail ARENA (**si votre établissement ne dispose pas d'un accès Cyclades, veuillez contacter les gestionnaires du CFG dès que possible*) :

Le module d'inscription de l'application sera ouvert **du lundi 18 novembre au lundi 16 décembre 2019**.

Pendant cette période, il conviendra d'effectuer les étapes suivantes :

- 1 - procéder à l'inscription des candidats de l'établissement via CYCLADES,
- 2 - imprimer les confirmations d'inscription pour chaque candidat, et leur remettre la note d'information (cf. annexe 5),
- 3 - faire vérifier et signer la confirmation d'inscription par le représentant légal du candidat qui signale les erreurs et modifications à apporter (notamment erreurs sur la civilité),
- 4 - saisir les modifications éventuelles dans CYCLADES
- 5 - éditer la liste des candidats inscrits par ordre alphabétique avant la fermeture du serveur,
- 6 – vérifier la liste et effectuer les dernières modifications dans CYCLADES le cas échéant,
- 7 – la retourner signée au bureau DEC 8 avant le 19 décembre 2019 (les confirmations d'inscription de chaque candidat issues de CYCLADES sont à conserver dans l'établissement).

CYCLADES :

Vous trouverez ci-joint une documentation pour pouvoir procéder à l'inscription de vos élèves dans l'application CYCLADES. Vous y trouverez les informations concernant l'accès à l'application ainsi que le détail de l'étape des inscriptions.



L'inscription au CFG est possible via :

- une saisie manuelle des candidatures
- un import à partir d'un fichier xml ou csv préalablement constitué

Ces procédures vous sont présentées en détail dans la documentation Cyclades jointe à l'envoi de cette circulaire.

*** Quel que soit le mode d'inscription choisi, vous devez veiller à l'exactitude des informations, notamment l'état-civil.**

Pour éditer la liste des candidats inscrits à nous retourner : aller dans l'activité « Inscription », « Listes de travail ». Choisir alors « Listes simples de mes élèves ».

IV – Changement d'établissement et changement de centre d'examen

Tous les candidats doivent être inscrits pendant la période d'inscription (même ceux ayant prévu de quitter l'établissement après la période d'inscription), sans quoi ils seront absents de la base de données et ne pourront pas être rajoutés par leur nouvel établissement.

Tout changement d'établissement doit être signalé par l'intermédiaire des fiches départ et arrivée ci-jointes, et ce jusqu'aux épreuves. Cela permettra au bureau DEC 8 de mettre à jour la base de données, afin de permettre notamment l'envoi des convocations dans le nouvel établissement du candidat.

Attention : les élèves qui changent d'établissement en cours d'année seront rattachés au centre d'examen de l'établissement d'arrivée pour tout signalement par les fiches départ/arrivée reçu au bureau DEC 8 avant le 30 avril 2020. Après cette date, le changement devra être signalé mais l'élève passera l'examen dans le centre correspondant à son établissement de départ.

Attention : *les fiches départ/arrivée ne doivent pas servir à de nouvelles inscriptions*

V – Candidats en situation de handicap

Les demandes d'aménagement d'épreuves au titre du handicap seront étudiées uniquement sur la base du dossier envoyé par l'établissement au service concerné précisé dans la circulaire d'aménagement d'examen. Cette circulaire, envoyée à votre établissement début octobre et jointe à l'identique, précise les modalités de demande d'aménagement.

Ces demandes doivent être déposées au plus tard le **16 décembre 2019**.

Il convient de déposer une demande pour chaque examen. En cas de double inscription CFG-DNB, le candidat doit effectuer deux demandes.

VI – Calendrier

Les épreuves d'examen pour les candidats individuels auront lieu le **lundi 8 juin 2020**.
Un calendrier détaillé vous est présenté en annexe 6.

VII – Centres d'examen

Les centres d'examen pour les épreuves des candidats individuels seront définis après la période d'inscription, en fonction du nombre d'inscrits.

VIII – Information des familles

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone (Roura LANGLOIS: 04 72 80 61 97 ou Jennifer GARCIA: 04 72 80 48 63) ou par courriel cfg@ac-lyon.fr

Pour le recteur et par délégation,
Le directeur des examens et concours,



Laurent LORNAGE

Annexe 1 : CANDIDATS AU CFG

Catégorie de candidats	Conditions	Candidats scolaires	Candidats individuels
Candidats non scolarisés	Ne plus être soumis à l'obligation scolaire		X
Candidats scolarisés dans un établissement privé hors contrat de l'éducation nationale	Ne plus être soumis à l'obligation scolaire		X
Elèves en milieu pénitentiaire (maison d'arrêt, UEAJ, EPIDE...)			X
Elèves bénéficiant d'un accompagnement pédagogique spécifique tel que défini par l'article 332-6 du code de l'éducation (PPRE...)	Avoir 16 ans minimum en 2020 et être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat	X	X

Annexe 2 : DOSSIER SUPPORT DE L'EPREUVE ORALE

PRÉSENTATION DU DOSSIER :

- Le dossier doit comporter 5 à 10 pages maximum rédigées. La rédaction du dossier implique l'usage des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC). Il devra observer une mise en page police ARIAL 12 – interligne 1,5.

NATURE DU DOSSIER :

- Le dossier est élaboré soit à partir de l'expérience professionnelle du candidat, soit à partir de l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé), notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages. Il peut également être élaboré à partir de centres d'intérêt personnel du candidat.

- Les annexes sont facultatives mais pourront comporter tous les documents susceptibles d'éclairer le dossier.

CONTENU DU DOSSIER (à titre indicatif) :

- Présentation personnelle du candidat.

- Explicitation du ou des choix, modalités de recherche des informations, évolution du projet (présentation, par exemple, de la structure que le candidat souhaiterait intégrer) ou du parcours éducatif suivi.

- Compte-rendu et analyse de l'expérience professionnelle (découverte de champ(s) professionnel(s), stage(s) de formation, stage(s) en milieu professionnel) qui pourra notamment comporter : les motivations, les moyens de recherche de stage, la description du ou des lieu(x) et des tâches effectuées soit en stage soit dans le cadre des champs professionnels ; connaissances et capacités développées ; réussites et difficultés rencontrées.

OU

Description et mise en lien entre les centres d'intérêts du candidat et son développement personnel ou un projet professionnel, place des centres d'intérêts choisis dans la vie personnelle du candidat en termes de compétences sociales et civiques, en termes d'autonomies et d'initiative.

Annexe 3 : Fiche nationale d'évaluation de l'épreuve orale

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

NOM - Prénom : Date de naissance : N° inscription : CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE	Académie de LYON Etablissement : Session : JUIN 2020 Centre épreuve : Commission - Lot : Jour et heure :
1/1	
Interrogation - début : _____ fin : _____	

EPREUVE ORALE DU CFG - FICHE D'ÉVALUATION

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Aptitudes	<i>Indications pour l'évaluation sans caractère exhaustif</i> Le candidat doit être notamment capable de	Points
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se présenter ➤ Employer les formules de politesse de rigueur ➤ S'exprimer par des phrases, de manière claire et audible, dans un registre de langue adapté ➤ Exprimer un point de vue, le justifier et argumenter ses réponses ➤ Prendre en compte les propos des membres du jury, être dans l'échange 	/60
Exposer son expérience professionnelle, de formation et ses centres d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parler de la singularité de son parcours ➤ Savoir reconstituer une chronologie, se situer dans le temps ➤ Décrire ses compétences et ses acquis, savoir s'auto-évaluer ➤ Se projeter au regard du parcours présenté (perspectives d'avenir) ➤ Présenter ses centres d'intérêt personnels 	/40
Se situer dans son environnement social et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les grands principes qui régissent la vie collective et démocratique (valeurs et symboles de la République, vote...) ➤ Mobiliser quelques connaissances sur l'environnement économique, les entreprises, les métiers ➤ Faire état d'une situation où il a su solliciter des personnes ressources pour répondre à un questionnement ➤ Rechercher des informations dans les différents médias et sources documentaires 	/60
Dossier présenté <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Nombre total de points acquis /160

AVIS DES MEMBRES DE LA COMMISSION

<input type="checkbox"/> Avis favorable (avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 80) <input type="checkbox"/> Avis défavorable	
Appréciation obligatoire (en particulier en cas d'avis défavorable)	
Date de l'épreuve :	Noms et signatures des membres de la commission :

Annexe 4 : Outil d'aide à l'évaluation de l'oral

OUTIL D'AIDE A L'EVALUATION DE L'EPREUVE ORALE DU CFG – SESSION 2020

Nom / numéro du candidat :

Durée totale de l'entretien : 20 minutes

Type de support : dossier personnel production/maquette/chef d'œuvre pas de dossier



Éléments d'évaluation des candidats		Indicateurs d'évaluation					Barème de la grille nationale	
		Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total		
A évaluer tout au long de l'entretien	<i>Employer les formules de politesse de rigueur</i>	0 à 1 pt	2 à 3 pts	4 pts	5 pts	/5	Communiquer /60	
	<i>S'exprimer par des phrases, de manière claire et audible, dans un registre de langue adapté</i>	Peu compréhensible 0 à 2 pts	Expression peu structurée 3 à 7 pts	Phrases construites 8 à 11 pts	Discours riche et fluide 12 à 15 pts	/15		
	<i>Prendre en compte les propos des membres du jury, être dans l'échange</i>	Compréhension difficile 0 à 2 pts	Réponses limitées 3 à 4 pts	Réponses pertinentes 5 à 7 pts	S'inscrit dans un échange 8 à 10 pts	/10		
	<i>Exprimer un point de vue, le justifier, et argumenter ses réponses</i>	Pas de point de vue exprimé 0 à 2 pts	Exprime un point de vue 3 à 4 pts	Point de vue justifié 5 à 7 pts	Point de vue argumenté 8 à 10 pts	/10		
Se présenter et présenter ses centres d'intérêt personnels								
1	Se présenter - Qui je suis ? - Quel est mon environnement ? - Quel est mon parcours ? - Quelles sont mes expériences ?	Présentation incomplète 0 à 5 pts	Présentation succincte 6 à 10 pts	Présentation complète 11 à 15 pts	Présentation précise 16 à 20 pts	/20	Exposer son expérience professionnelle, de formation et ses centres d'intérêt /40	
Exposer son expérience								
2	Reconstituer une chronologie, se situer dans le temps - Origine du projet (orientation, chef d'œuvre, stages...) - Étapes de la construction du projet	Non organisée 0 à 3 pts	Incomplète 4 à 7 pts	Cohérente 8 à 11 pts	Précise et complète 12 à 14 pts	/14		
3	Décrire ses compétences, ses acquis et savoir s'autoévaluer - Ce que j'ai réussi/Ce qui me manque - Mes difficultés	Acquis et difficultés non identifiés 0 à 2 pts	Description restreinte 3 à 4 pts	Description cohérente 5 à 7 pts	Description argumentée 8 à 10 pts	/10		

Ce document est un outil d'aide à l'évaluation de l'épreuve orale du CFG. Il ne se substitue pas à la grille nationale.

4	Présenter ses centres d'intérêt personnels - Ce que j'aime...	Non identifiés 0 à 1 pt	Restreints 2 à 3 pts	Développés 4 à 5 pts	Argumentés 6 pts	/6	Se situer dans son environnement social et professionnel Se situer dans son environnement social et professionnel /60
5	Parler de la singularité de son parcours / Se projeter (perspectives d'avenir) - Formation, parcours, questionnements	Peu de perspectives 0 à 2 pts	Flou 3 à 4 pts	Projet structuré 5 à 7 pts	Projet précis et argumenté 8 à 10 pts	/10	
Se situer dans son environnement social et professionnel							
6	Connaître et comprendre les grands principes qui régissent la vie collective et démocratique (valeurs et symboles de la République, vote...) - Symboles, valeurs, principes - La démocratie, élections - La laïcité, égalité filles/garçons, discriminations...	Peu de références 0 à 5 pts	Références peu précises 6 à 10 pts	Connaissances sûres 11 à 15 pts	Connaissances précises et développées 16 à 20 pts	/20	
7	Mobiliser quelques connaissances sur l'environnement économique, entreprises, métiers... - Rencontres, visites, mini-stages, intervenants, entreprises, métiers, réglementations en entreprise (sécurité, écologie, hygiène...), organisation de l'entreprise...	Peu de références 0 à 5 pts	Références peu précises 6 à 10 pts	Connaissances sûres 11 à 15 pts	Connaissances précises et développées 16 à 20 pts	/20	
8	Rechercher des informations dans les différents médias et sources documentaires (sur le projet) Médias, internet, fiabilité des sources, ONISEP, CIO, CCI... Quelles ressources dans l'environnement : médiathèques, PIJ, CDI, centres sociaux...	Peu de recherches 0 à 2 pts	Recherches peu précises 3 à 4 pts	Recherches multiples 5 à 7 pts	Recherches investies 8 à 10 pts	/10	
9	Faire état d'une situation où il a su solliciter des personnes ressources pour répondre à un questionnaire ? - Personnes rencontrées dans ton parcours (collégien, citoyen, adolescent...) pour t'aider à résoudre un problème, obtenir une information...	Peu de références 0 à 2 pts	Sait identifier des personnes ressources 3 à 4 pts	Sait expliquer l'objet de sa démarche 5 à 7 pts	Sait analyser la situation 8 à 10 pts	/10	

Annexe 5 : Note d'information pour les candidats individuels

LE CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE

Vous avez été inscrit au certificat de formation générale (CFG) par votre établissement en tant que candidat individuel.

Ce document précise l'objectif de ce diplôme ainsi que les épreuves que vous devrez présenter.

1 - Qu'est-ce que le certificat de formation générale ?

Le certificat de formation générale atteste la maîtrise des connaissances de base.

Il permet de disposer d'un bagage minimum pour une poursuite de formation.

➤ *Etre diplômé du CFG permet d'accéder à certaines formations comme le CAP.*

2 - Comment est attribué le diplôme ?

Les candidats individuels doivent passer trois épreuves au mois de juin :

♦ Une épreuve écrite de français d'une heure notée sur 120

Elle a pour point de départ la lecture d'un texte d'une vingtaine de lignes et comporte des exercices de compréhension du texte. Le candidat est également évalué sur un court exercice d'expression écrite.

♦ Une épreuve écrite de mathématiques d'une heure notée sur 120

Elle comporte des exercices élaborés à partir de documents ou de situations en rapport avec la vie pratique.

♦ Une épreuve orale de 20 minutes notée sur 160

Il s'agit d'un entretien qui prend appui sur le dossier préparé par le candidat pendant l'année scolaire.

Cette épreuve permet d'apprécier ses aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que sa capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel.

Le dossier présenté par le candidat (5 à 10 pages maximum) repose soit sur l'expérience professionnelle du candidat, soit sur l'un des parcours éducatifs suivis (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé), notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages. Il peut également être élaboré à partir de centres d'intérêt personnel du candidat. Sa rédaction est faite sur ordinateur. Le dossier doit être remis au centre d'examen quelques jours avant l'épreuve.

A compter de la session 2019 - 2020, le candidat a la possibilité de présenter au jury une production personnelle réalisée dans le cadre d'un parcours éducatif. Cette modalité est facultative. Elle complète utilement le dossier au bénéfice de l'entrée dans le dialogue et la soutenance du projet du candidat.

➤ *Pour être admis au CFG, il faut obtenir un total minimum de 200 points, ce qui correspond à une moyenne de 10/20.*

En ce qui concerne le déroulement des épreuves, chaque candidat devra justifier de son identité en présentant une pièce d'identité avec photographie et sa convocation.

3 – Comment dois-je rédiger mon dossier ?

PRÉSENTATION DU DOSSIER :

- Le dossier doit comporter 5 à 10 pages maximum rédigées. La rédaction du dossier implique l'usage des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC). Il devra observer une mise en page police ARIAL 12 – interligne 1,5.

NATURE DU DOSSIER :

- Le dossier est élaboré soit à partir de l'expérience professionnelle du candidat, soit à partir de l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé), notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages. Il peut également être élaboré à partir de centres d'intérêt personnel du candidat.

- Les annexes sont facultatives mais pourront comporter tous les documents susceptibles d'éclairer le dossier.

CONTENU DU DOSSIER (à titre indicatif) :

- Présentation personnelle du candidat.

- Explicitation du ou des choix, modalités de recherche des informations, évolution du projet (présentation, par exemple, de la structure que le candidat souhaiterait intégrer) ou du parcours éducatif suivi.

- Compte-rendu et analyse de l'expérience professionnelle (découverte de champ(s) professionnel(s), stage(s) de formation, stage(s) en milieu professionnel) qui pourra notamment comporter : les motivations, les moyens de recherche de stage, la description du ou des lieu(x) et des tâches effectuées soit en stage soit dans le cadre des champs professionnels ; connaissances et capacités développées ; réussites et difficultés rencontrées.

OU

Description et mise en lien entre les centres d'intérêts du candidat et son développement personnel ou un projet professionnel, place des centres d'intérêts choisis dans la vie personnelle du candidat en termes de compétences sociales et civiques, en termes d'autonomies et d'initiative.

4 - Où se renseigner ?

Vos enseignants et votre chef d'établissement sont vos interlocuteurs privilégiés.

Vous pouvez également obtenir des informations auprès du rectorat de Lyon, à la direction des examens et concours, Bureau DEC 8 (Roura LANGLOIS : 04 72 80 61 97 ou Jennifer GARCIA: 04 72 80 48 63) ou par courriel cfq@ac-lyon.fr

CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE ANNEE 2019-2020

CANDIDATS INDIVIDUELS

SESSION	JUIN	DE REMPLACEMENT
Inscriptions	Du 18 nov au 16 déc 2019	Du 4 au 30 juin 2020
Envoi sujets et matériel examen	Jeudi 28 mai 2020	Vendredi 11 septembre 2020
Épreuves	Lundi 8 juin 2020	Vendredi 18 septembre 2020
Retour des copies (ramassage Géodis)	Mardi 9 juin 2020	Lundi 21 septembre 2020
Corrections	Mardi 23 juin 2020	Lundi 28 septembre 2020
Jury de délibération	Vendredi 3 juillet 2020 (9h)	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020 (9h)
Publication des résultats	Lundi 6 juillet 2020	Vendredi 2 octobre 2020